



Sans droits humains, la démocratie suisse se meurt

La démocratie et un État de droit moderne se fondent sur l'obligation de respecter les droits humains. Cet impératif ne s'applique pas seulement aux états et aux gouvernements, mais à chacun-e d'entre nous. Ils constituent un standard international de cohésion sociale. Sans droits humains, nous en serions restés au stade de l'esclavage et de l'exploitation sans scrupules.

Dans notre pays, l'extrême-droite essaie, depuis des années, de démanteler une sécurité sociale conquise de haute lutte. Cela a commencé par la discrimination des personnes étrangères et socialement vulnérables, s'est poursuivi par la remise en cause d'institutions sociales qui ont pourtant fait leurs preuves et continue par le rejet sans équivoque d'obligations constitutionnelles et internationales.

Après l'initiative de l'UDC sur l'immigration qui prévoit - en violation flagrante des droits humains - d'en revenir au statut indigne de saisonnier et au contingentement, voilà que un autre texte encore plus radical (Ecopop) cache sa xénophobie sous un camouflage écologique. En réalité, l'immigration zéro telle que projetée par ces différents projets ne peut que déboucher que sur des permis de séjour à courte durée à la validité douteuse, le démantèlement de droits durement acquis et - in fine - à des expulsions totalement injustifiables,

D'autres initiatives en cours s'attaquent directement aux droits humains. Le droit d'asile - pourtant plus essentiel aujourd'hui que jamais - va, à nouveau, être remis en question, voire pratiquement supprimé. Et l'exigence de la primauté du droit local sur le droit international vise directement la Convention européenne des droits de l'Homme.

En tant que seniors, nous avons bien conscience que le développement régulier - ces dernières décennies - des droits humains nous a protégé d'éventuels abus de pouvoir étatiques comme de certaines discriminations sociales. En ce qui nous concerne, il n'est pas question d'en revenir aux erreurs du passé:

- Nous ne voulons pas un retour du statut de saisonnier.
- En fonction de l'évolution mondiale compliquée et de l'irruption de nouvelles formes de terrorisme, les critères relatifs au droit d'asile ne doivent pas être supprimés, mais bien développés en regard des nouvelles circonstances et en étroite coordination sur le plan mondial.
- En conséquence, nous nous opposerons avec détermination contre toute réduction des droits humains dont font également partie les droits syndicaux, dans notre pays comme à l'étranger.

Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à faire en sorte que la Suisse demeure un État de droit et une démocratie viable, aujourd'hui et demain !